

BAC +3 CONSEILLER PATRIMONIAL



DURÉE DE
FORMATION

1 an
600 h de formation



NIVEAU
DE SORTIE

BAC +3
RNCP 34775 Niveau 6



PRÉ-REQUIS

// Formation accessible aux candidats titulaires d'un BAC +2 ou d'un diplôme de niveau 5 validé

// Formation accessible aux personnes en situation de handicap sur étude de dossier

La certification professionnelle BAC +3 Conseiller Patrimonial s'adresse aux personnes avec une forte appétence commerciale, qui ont pour projet professionnel d'assurer une fonction de conseil expert auprès d'une clientèle patrimoniale ou à fort potentiel patrimonial.

OBJECTIFS

- Gérer un projet et utiliser des outils digitaux dans le but de développer et d'exploiter un portefeuille de clients patrimoniaux tant qualitativement que quantitativement
- Comprendre et évaluer la situation d'un client dans le but d'établir un bilan patrimonial de premier niveau
- Proposer une stratégie d'optimisation patrimoniale dans un contexte donné et dans le respect de la réglementation

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Conseiller.ère patrimonial.e
Conseiller.ère financier
Conseiller.ère clientèle banque privée
Gestionnaire de clientèle
Conseiller.ère en investissement financier
Chargé.e d'affaires professionnels

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Gestion de patrimoine
Banque
Immobilier
Assurance



LES
DE LA FORMATION

1 session d'entraînement aux épreuves officielles et contrôle continu tout au long du cursus de formation

Une formation assurée par des **professionnels experts** dans leur domaine et issus du secteur bancaire, immobilier, gestion de patrimoine, assurance, notarial

Un accès aux **logiciels et ouvrages pédagogiques spécialisés**

Des mises en **situation professionnelle concrètes**

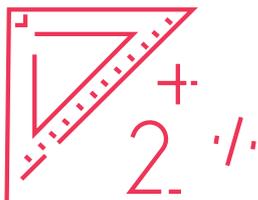




CONTENU PÉDAGOGIQUE ///// PROGRAMME DE LA FORMATION

→ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Optimiser le portefeuille clients patrimoniaux
- Caractériser un bilan patrimonial pour analyser la situation d'un client
- Élaborer une stratégie patrimoniale appropriée à la situation et aux attentes d'un client dans le respect de la réglementation en vigueur



TÉMOIGNAGES

Ce qui me plaît le plus à Carrel c'est l'échange avec les professeurs qui sont des professionnels du secteur de la gestion de patrimoine, de véritables intervenants, souhaitant transmettre un savoir, un patrimoine pour la génération future.

Romain



PÉRIODE DE RENTRÉE
début septembre

CLASSES À TAILLE HUMAINE

RYTHME DE FORMATION
EN INITIAL : **40 jours de stage à réaliser**
EN ALTERNANCE : **2 à 3 semaines par mois en entreprise**

TARIFS

EN INITIAL : **5 000 €/an**
EN ALTERNANCE : **coût de la formation pris en charge par l'entreprise et rémunération selon les barèmes officiels**
+ Frais de dossier : 40€

ADMISSION

	INITIAL	ALTERNANCE
PARCOURSUP		
ADMISSION SUR DOSSIER*	✓	✓

* ADMISSION SUR DOSSIER (hors Parcoursup)

Étude du dossier
+ test pédagogique
+ entretien de motivation
Dossier traité sous 48h

